

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2009

Annuaire 2007-2008

Anthropologie juridique des sociétés arabo-berbères

Alain Mahé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19500>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 547-550

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Alain Mahé, « Anthropologie juridique des sociétés arabo-berbères », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2009, mis en ligne le 15 mai 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19500>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

EHESS

Anthropologie juridique des sociétés arabo-berbères

Alain Mahé

Alain Mahé, *maitre de conférences*

L'action collective à l'échelle locale au Maghreb

- 1 LE séminaire de cette année a permis aux membres de l'équipe, qui ne l'avait pas fait les années précédentes, de communiquer des recherches entreprises dans le cadre du programme de recherche, sur l'action collective à l'échelle locale au Maghreb (2005-2008). Nous avons centré notre réflexion, cette année, sur les questions de méthode posées par les modalités particulières de nos enquêtes ethnographiques en binôme voire en trinômes.
- 2 En sciences sociales, l'habitude a été prise depuis longtemps de dénommer « enquête collective » des pratiques diverses et variées qui ne permettent que très inégalement de traiter les questions méthodologiques et épistémologiques soulevées par une enquête collective. Pourtant, à proprement parler, l'enquête collective est une pratique extrêmement rare en sciences sociales où, d'ailleurs, le modèle consacré reste cette pratique solitaire qu'est, par définition, la thèse de doctorat. En dehors des recherches dont le caractère collectif tient uniquement au fait que les chercheurs, qui travaillent chacun de leur côté, émergent au même programme ou appartiennent à la même équipe, on tient aussi habituellement pour collectives, des enquêtes qui pour être conçues et coordonnées de façon collective, sont néanmoins réalisées individuellement. Si en va ainsi pour de nombreuses recherches historiennes où le travail collectif concerne la préparation d'une enquête ou l'interprétation et la communication de ses résultats mais pas le travail de dépouillement d'archives réalisé individuellement sur la base d'un partage. Il en va de même des enquêtes sociologiques, ou, à l'instar des enquêtes de recensements, l'échantillon de la population étudiée est réparti entre les chercheurs.

- 3 Même en s'en tenant aux enquêtes collectives *stricto sensu*, c'est-à-dire à des enquêtes réalisées conjointement sur le même objet, il y a loin entre des entretiens ponctuels d'une heure ou deux réalisés à plusieurs et l'observation anthropologique qui conduit des chercheurs à partager durant plusieurs semaines le quotidien et le même espace que les populations enquêtées.
- 4 Sur la trentaine de chercheurs initialement engagés dans ce programme, sept seulement ont travaillé de cette façon collective en formant, au total, trois binômes et un trinôme. L'objet même de nos recherches étant de décrire les diverses modalités des phénomènes de publicisation qui constituent une affaire en tant que telle, la nécessité nous est apparue d'emblée de réfléchir aux effets spécifiques induits par une enquête collective (à deux ou à trois) qui amplifieraient de façon exponentielle l'effet de publicisation propre à toute enquête.
- 5 Le protocole de recherche mis en place au cours de nos enquêtes a consisté pour chacun de nous à s'attacher à décrire, dans son journal de terrain, les interactions vécues ensemble. Moyennant quoi, quotidiennement (parfois plusieurs fois par jour), nous nous lisions mutuellement nos descriptions dans le but de les compléter et, surtout, de mesurer le plus finement possible ce qu'elles devaient à des effets de positions et à la dynamique même des interactions dans tous leurs aspects (affectifs, aléatoires, etc.). Cette façon de procéder a fait peser sur l'écriture de nos journaux de terrain des contraintes descriptives extrêmement fortes qui nous ont tous conduits à poser très concrètement des problèmes épistémologiques fondamentaux trop souvent envisagés de façon spéculative ou dans le cadre de protocoles expérimentaux artificiels. C'est ainsi que la mise en abyme résultant de nos regards croisés et des ajouts successifs apportés à une description nous a révélé l'impossibilité de séparer le moment de la description de celui de l'interprétation mais aussi, ce qui revient au même mais permet de poser un autre problème indissociablement pratique et théorique, le caractère potentiellement interminable de la description d'une action. Caractère interminable que la fatigue, les exigences de la vie quotidienne, les sollicitations des acteurs ou les tensions que suscitait entre nous l'irréductibilité de nos perspectives, nous faisait éprouver très concrètement et qui nous conduisait à abandonner une description en cours ou à penser l'avoir achevée. Plus radicalement encore que ces aspects concrets qui nous la rendaient sensible, la temporalité de l'action, celle des populations étudiées autant que celle propre aux opérations de notre enquête, nous renvoyait finalement à un problème moral. Celui des raisons qui nous conduisaient à décider de *commencer* une description puis de décider de l'*arrêter*. C'est dire que les questions liées à la séquentialité de toute action (notamment ici autour de la pluralité des découpages effectués par chacun de nous) et de l'aspect narratif des descriptions susceptibles d'en rendre compte (le montage des séquences dans une description) ne nous posaient pas seulement des problèmes techniques ou esthétiques ainsi que pourrait le suggérer la comparaison avec les opérations du cinéma. Le problème théorique de la temporalité de l'action est indissociablement un problème moral dans la mesure où il y a toujours un moment où il faut cesser de discuter et où il faut décider. Dans le cours d'une enquête, il s'agit de décider de commencer ou d'arrêter une description (c'est-à-dire, concrètement, de s'extraire du cours de la vie ordinaire ou d'y replonger) de la même façon que les acteurs, quand bien même ils sont en train de délibérer sur un problème concret, comme dans le cadre des assemblées villageoises au cœur de nos recherches, doivent toujours, à un moment ou un autre, arrêter de discuter pour prendre une décision.

- 6 L'an passé, en comparant nos opérations de connaissance à celle des acteurs, en particulier à ceux qui, comme nous, se livraient à des enquêtes sur les mêmes affaires mais dans le cadre du comité de leur village, nous avons été conduits à montrer que la principale différence entre nos deux types de savoir tenait au contexte dans lequel ils étaient produits. Tandis que notre enquête ne visait d'autre fin qu'elle-même nous avons souligné que celle des villageois était sous-tendue par la nécessité de résoudre un problème pratique. Or la prise en compte de la dimension morale inhérente à la temporalité de toute action (ici, celle des opérations de connaissance d'une enquête scientifique et celle accomplie par un comité de village) relativise considérablement cette opposition entre savoir désintéressé et savoir pratique. Certes, la nécessité de commencer ou de finir une description scientifique n'est pas aussi impérieuse que celle de prendre une décision qui mettra fin à un conflit susceptible de dégénérer. La longueur de descriptions consacrées à des interactions éphémères ainsi que la multiplicité des points de vue sur la même affaire que nous nous efforcions de faire tenir ensemble dans nos journaux de terrain témoignent effectivement d'un rapport à la temporalité autrement plus détendu que celui des membres d'un comité qui, dans le compte rendu sommaire de leur enquête, se satisfont de faire une place aux arguments des principaux protagonistes d'une affaire. Mais ce n'est qu'une question de degré, non de nature. Dans l'un et l'autre cas, il faut savoir finir une description et une enquête. En outre, le séminaire de cette année nous a permis de comprendre que les raisons qui motivaient les multiples décisions prises au cours de nos enquêtes, mettre fin à un entretien ou en susciter un autre, se rendre à tel endroit pour être témoin d'une situation ou, au contraire, quitter les lieux pour cesser de l'être, fréquenter ou éviter telle ou telle personne, etc., obéissaient à des critères moraux finalement très proches de ceux partagés par nos principaux interlocuteurs, en charge des affaires du village.
-

INDEX

Thèmes : Droit et société